



LYCEE AGRICOLE EDGAR FAURE

614 AVENUE EDGAR FAURE
39570 MONTMOROT

ACQUISITION D'UN AUTOCAR

REGLEMENT DE CONSULTATION

Identification du pouvoir adjudicateur :	EPLEFPA MONTMOROT 614 avenue Edgar FAURE 39570 MONTMOROT Tél : 03.84.87.21.00 Epl.montmorot@educagri.fr
Objet de la consultation	Acquisition d'un autocar d'occasion
Personne représentant le pouvoir adjudicateur	M. Pierre MARTIN, Directeur EPLEFPA Montmorot
Ordonnateur	M. Pierre MARTIN, Directeur EPLEFPA Montmorot
Comptable public assignataire	Agence comptable EPLEFPA Montmorot

SOMMAIRE

1- OBJET DU MARCHE

2- MODE DE PASSATION

3- NOMENCLATURE

4- STRUCTURE DU MARCHE

5- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

6- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

7- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

8- DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

9- MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS

10- CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

1- OBJET DU MARCHÉ

L'EPLEFPA Montmorot procède à une consultation en vue d'acquérir un véhicule de transport en commun, à savoir un autocar Mixte.

2- MODE DE PASSATION

La présente consultation est passée en procédure adaptée selon les articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

3- NOMENCLATURE

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Codes CPV principaux :

34100000-8 : Véhicules à moteur

4- STRUCTURE DU MARCHÉ

Le dossier de consultation est remis gratuitement. Il est précisé qu'un seul dossier de consultation sera délivré à chaque participant. Le dossier de consultation se compose des pièces suivantes :

- Acte d'engagement
- Cahier des Clauses Particulières
- Règlement de Consultation
- Bordereau des prix unitaires

5- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La candidature et l'offre du candidat seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Lors de la remise de sa candidature et de son offre, le candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées, signées et adressées selon les modalités prévues dans le présent document :

Concernant la candidature :

Les critères d'analyse des candidatures sont les suivants :

- L'aptitude à exercer l'activité professionnelle
- Les capacités économiques et financières
- Les capacités techniques et professionnelles

Concernant l'offre :

- L'Acte d'Engagement à compléter, parapher et signer ; cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement des demandes d'acceptation des sous-traitants désignés du marché.
- Le Cahier des Clauses Particulières
- Le Bordereau des Prix Unitaires
- Un mémoire technique : comportant tous les détails techniques demandés au CCP.

6- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

Les groupements étant autorisés, les concurrents retenus pour cette consultation peuvent se présenter sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement.

Un même prestataire ne peut être mandataire de plus d'un groupement. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire avec désignation d'un mandataire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

7- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Durée de validité de l'offre

La durée de validité de l'offre est de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, le délai court à compter de la nouvelle date de réception des offres.

Variantes

Les variantes sont autorisées pour un véhicule de Ligne simple, et pour une option « Equipement PMR avec podeste 4 places normales ».

7.1 – Sélection des candidatures

Les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières sont jugées insuffisantes seront éliminés. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'exclure des candidats dans les conditions fixées aux articles L 2142-1 et R 2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Si une offre paraît anormalement basse, les dispositions des articles L 2152-5 et L 2152-6 du Code de la Commande Publique seront appliquées.



7.2 – Jugement des offres

Attribution du marché

L'attribution se fera au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, déterminée par addition des notes obtenues par le candidat pour chacun des critères suivants.

Il est à noter que certaines offres pourront être jugées irrégulières ou inappropriées au vu des réserves émises et entraîner l'élimination de l'offre.

Les critères sont pondérés comme suit :

- Critère « **Valeur Technique** » : 45%
- Critère « **Prix** » : 40%
- Critère « **Durée et contenu de la garantie** » : 10%
- Critère « **Délai de livraison** » : 5 %

8- DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La date limite de réception des candidatures et des offres est fixée **au 26 février 2021 à 10 heures au plus tard.**

9- MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS

Les candidats pourront retirer le dossier de consultation uniquement par voie électronique sur le site : www.montmorot.educagri.fr jusqu'à la date limite de remise des offres.

10- CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

En application de l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, les candidats devront déposer leur candidature et leur offre par voie électronique.

Les plis doivent être déposés avant les dates et heures limites fixées sur le présent document :

- sur le site : www.montmorot.educagri.fr
- ou par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :
EPLEFPA Montmorot – Appel d'offre
614 avenue Edgar FAURE
39570 MONTMOROT